SAISON ESTIVALE 2008

L'eau et l'assainissement, deux priorités à Annaba

A l'approche de la saison estivale, les besoins en eau potable d'une ville comme Annaba, destination privilégiée de nombreux estivants, s'accroissent.

Conscients de la situation de dépendance de la wilaya en matière d'eau des autres régions limitrophes, telles que El Tarf, Guelma et Skikda, les responsables de la Direction de l'hydraulique ont fourni durant ces dernières années des efforts indéniables, la rendant mieux lotie dans ce domaine en comparaison avec les autres grands centres du pays. A cet effet, de nouvelles plages horaires couvrant en H/24 le littoral et alimentant la ville 16 heures par jour en moyenne ont été programmées pour cet été. Les autres agglomérations de la wilaya n'ont pas été en reste puisque leur dotation se verra elle aussi améliorée, dont certaines à l'image d'El-Bouni, deuxième plus importante ville de la wilaya, démographiquement s'entend, recevront jusqu'au double du volume attribué présentement. Pour prévenir tout risque de maladies à transmission hydrique (MTH) durant cet été, une campagne de désinfection de l'ensemble des réservoirs d'Aep, ainsi que leur équipement en javellisateurs, a été lancée depuis le mois de février dernier. Un contrôle rigoureux de l'eau potable sera assuré en permanence par le laboratoire central de l'ADE et les services chargés de cette tâche dans tous les centres de distribution.

Et pour faire face à des imprévus pouvant survenir dans certains quartiers, tels que des coupures momentanées pour des réparations, l'Algérienne des eaux a mis en place un dispositif d'approvisionnement à l'aide de cinq citernes de 12m³ chacune. Comme il a été décidé de renforcer le programme anti-fuites par la création de cinq centres et douze secteurs de maintenance et d'intervention, disposant de matériel adéquat et de personnel qualifié. Par ailleurs, et dans un souci d'offrir aux estivants des plages propres leur permettant de passer leurs vacances sans crainte d'affections dermatologiques, les services de l'hydraulique, en collaboration avec ceux de l'Office national de l'assainissement (ONA), ont lancé une vaste opération d'entretien des équipements des stations de relevage, de curage et de nettoyage des réseaux hydrauliques, de suppressions des rejets dans le canal de ceinture de la ville sur respectivement 7 400 et 5 700 ml. Dans le même ordre d'idées, ces services ont entrepris l'assainissement et la dépollution de l'ensemble des plages de la corniche annabie par la rénovation et la réalisation de collecteurs et intercepteurs des quartiers limitrophes des plages et la rénovation des conduites de refoulement du littoral nord sur 12 700 ml, dans le but de supprimer définitivement les déversements d'eaux usées dans certaines plages. Rappelons que la dotation quotidienne en AEP est passée, en l'espace de quelques années, de 90 litres par jour et par habitant à 150 l/j/h, en 2007. Pour ce faire, un important investissement de près de 22 milliards de dinars tous programmes confondus a été mobilisés durant cette période.

Il a permis pour l'année précédente uniquement, des transferts d'eau des nappes phréatiques de Guerbes (Skikda) et Guelaât Bousbaâ (Guelma) sur respectivement une soixantaine et une cinquantaine de kilomètres, la rénovation des réseaux de différents diamètres sur une longueur de près de 35 kilomètres, la construction et l'électrification de réservoirs de stockage d'AEP, le renforcement en cette denrée vitale des petites localités de la wilaya, ainsi que la mise en place de branchements pour 850 foyers.

Mohamed Ali Khellaf

15E CAFÉ MÉDICAL DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS PRIVÉS À MILA

Le système Chifa disséqué

La salle des délibérations de l'APW de Mila a abrité, jeudi après-midi, une rencontre passionnante et par moments poignante autour d'un thème bien d'actualité «le système de la carte Chifa», entre un concepteur et fervent défenseur de ce système, en l'occurrence le Dr Acheuk Youcef Chawki, directeur de la Cnas de Mila, et le Dr Hitache Hakim, médecin interniste à Constantine, soutenu lui, par un parterre de confrères presque tous acquis à sa vision des choses.

Dans une communication brève et circonspecte, le Dr Acheuk a brossé un tableau reluisant de ce système basé sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui allègera, à coup sûr, toutes les procédures de gestion des dossiers de la prise en charge financière de l'assuré social et permettra également une prise en charge médicale qualitative, rapide et efficace. C'est donc tout un symbole d'intégration de la Cnas dans l'économie fondée sur la connaissance, avec, de prime abord, de multiples avantages allant de l'automatisation et la facilitation des remboursements à une meilleure maîtrise des dépenses et un moyen efficace de lutte contre la fraude et les abus, en passant par la facilitation de l'accès à l'historique du malade.

Avec ses 7 millions d'assurés sociaux, 28 millions de bénéficiaires, 35 milliards de dinars en forfaits hôpitaux, 54 milliards de dinars en produits pharmaceutiques, 3 en conventions de services spécialisés et plus de 50 millions d'ordonnances remboursées par an, la Cnas a-t-elle le droit de tourner le dos aux nouvelles technologies ?

Chose que le Dr Hitache n'entend pas de la même oreille, lui qui dans une communication intitulée «analyse critique du système Chifa», a tiré à boulets rouges sur les concepteurs et la conception, si conception il y a, puisqu'il soutient que ce projet n'est qu'«une copie – copier-coller – du système Sesam-Vitale français, lancé dans un contexte socioéconomique très peu favorable, d'où son hypothétique avenir». Pour le Dr Hitache, malgré l'importance du système privé qui représente plus de 50% du système national de santé, il n'existe aucun rapport ni lien entre l'administration sanitaire et le médecin privé et quant aux rapports avec les caisses sociales (Cnas-Casnos), ils sont souvent conflictuels car parler de partenariat dans ce cas-là relève tout simplement de la théorie et de l'hypocrisie. Quel est le statut de ces caisses d'abord ? se demande-t-il, pour répondre ensuite : «Ce ne sont pas des administrations publiques, mais des organismes de droit privé, donc financièrement autonomes et sont réputées commerçantes. Le malade et le médecin y subissent au quotidien le mépris et les dépassements des agents et autres médecins conseils : rejets verbaux d'ordonnances, modification des prescriptions et posologies, changement des durées d'arrêt de travail, contrôles a priori non réglementaires et autant d'autres mesures arbitraires. La Cnas se comporte en supérieur hiérarchique et du médecin privé et du malade. Et voilà que maintenant elle nous convie à débattre de la carte Chifa, débattre ? Mais cette carte est déjà chez l'assuré social ! Tout est ficelé, les lois sont votées et le système est en marche, mais sans le médecin, donc à blanc !»

Parlant de la tarification des actes médicaux, le Dr Hitache l'a qualifiée d'obsolète et humiliante. «Cette question semble aujourd'hui au cœur de toutes les préoccupations, occultant pratiquement l'aspect qualitatif de notre système de santé. Il est cependant important de rappeler que la Cnas s'est gardée depuis plus de 20 ans de revoir la tarification, et ce, à son avantage exclusif. Le médecin privé s'est retrouvé, par la force des choses, contraint de pratiquer des tarifs officieux certes mais bien en deçà de la valeur réelle des actes médicaux. Le médecin a donc bel et bien été impliqué malgré lui et à son préjudice dans une politique sociale décidée par d'autres. Doublement pénalisé, il est injustement accusé de pratiquer des prix élevés, de profiter des malades et subit du coup une perte de clientèle représentée par des patients aux revenus modestes.» Parlant du système Chifa, censé être le dernier maillon et l'aboutissement de toutes les réformes de santé et de sécurité sociale, le communicant relève qu'il a déjà le mérite de mettre à nu toutes les incohérences et les contradictions de nos politiques de santé et de sécurité sociale. «Ce système que l'on veut nous infliger, tel qu'il est conçu, est tout simplement une délocalisation intégrale de la gestion et du contrôle des abus et fraudes de la Cnas vers les structures de santé mais à la charge de ces dernières et sans aucune contrepartie ou dédommagement. D'abord sur le plan purement logistique, il est demandé au médecin privé de s'équiper à ses frais en matériel informatique lourd conforme au cahier des charges de la Cnas, d'acquérir une formation informatique générale et spécifique pour l'utilisation de la carte Chifa et du logiciel de la Cnas, toujours aux frais du médecin (alors qu'elle est prise en charge par la caisse pour les pharmaciens). Ensuite : de faire un tas de menus travaux et autres procédures qui ne concernent en fait que la Cnas et à son seul bénéfice», martèle le Dr Hitache sous les ovations de ses confrères, avant de déclarer que les concepteurs de la carte Chifa ont tellement mal fait que le système échouera de lui-même, sans avoir recours à un quelconque rejet ou réticence de la part des autres partenaires. «Sous prétexte d'une faillite imminente de la sécurité sociale, on a poussé l'égoïsme jusqu'à faire endosser aux médecins tous les maux et malheurs de cette caisse. Sont-ils vraiment responsables de la mauvaise gestion de cette dernière ? Et pourquoi ne pas appliquer ces mesures d'austérité aux vrais responsables de cette situation financière, peu reluisante, de la Cnas ? Par une telle politique du fait accompli et un arsenal répressif exceptionnel, on a voulu réduire le médecin à un esclave au service de la Cnas», conclut-il. Un débat passionnant, parfois houleux, a mis aux prises les uns avec les autres. Le Dr Acheuk, seul contre tous mais maîtrisant parfaitement son sujet, a bien défendu sa cause, estimant que certains aspects des assertions du Dr Hitache l'ont vraiment choqué car infondées, diffamantes et font souvent dans l'anticipation car la carte Chifa est un système, tandis que le conventionnement est une autre paire de manches, négociable au préalable. Fin diplomate et bon orateur, le directeur de la Cnas de Mila rassure tout le monde en terminant en disant ceci : «Tout nouveau système fait peur et pose quelques contraintes d'ordre pratique, ce système qu'on est en train de mettre en place ne sera appliqué que graduellement et corrigé au fur et à mesure. Le jour où vous verrez le docteur Acheuk Youcef Chawki remettre le tablier pour se démarquer de cette fonction, dites-vous alors que quelque chose ne tourne pas rond.»

A. M'haïmoud

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS À DJELFA

La plupart des projets ont été réalisés

La visite de M. Amar Ghoul, ministre des Travaux publics, samedi passé à Djelfa, fut fructueuse et très instructive.

Le ministre s'est montré très satisfait de la réalisation de la plupart des projets. Il a déclaré au cours d'un point de presse : «Dans votre wilaya, il y a des hommes qui font un travail formidable et je ne peux que les en féliciter.

Il y a des projets qui ont été achevés même avant terme et Djelfa est l'une des rares wilayas ayant atteint, à ce stade, le taux de réalisation de plus de 85% dans le cadre du programme du président de la République.» M. Ghoul a débuté sa visite à Aïn Ouessara, où il a inauguré la route à double voie de l'entrée sud de la ville.

Il s'est rendu ensuite à Djelfa pour visiter l'évitement de la route de Moudjebara, qui, auparavant, traversait le centre universitaire et constituait un grand danger pour les étudiants. M. Ghoul étudia avec les autorités locales la possibilité de construire un pont sur l'oued Mellah, reliant la cité Belombrage à celle de Bentaïba.

L'élargissement de la plus grande rue de la ville, dans le cadre de l'aménagement urbain, a retenu l'attention du premier responsable du secteur, donnant son aval pour une étude dans les plus brefs délais. M. Ghoul abordera par la suite des sujets à caractère national et international, notamment la route reliant Tindouf à Choume (Mauritanie). Il dira que ce projet sera réalisé en un temps record. Des études sont en cours et un budget spécial sera très bientôt dégagé pour réaliser cette route de 1600 km. Il ajoutera que cette réalisation rapprochera les deux peuples et renforcera une amitié déjà existante. Le ministre évoquera ensuite le dédoublement de la RN1 qui ira d'Alger à Ghardaïa comme première étape, et qui se transformera plus tard en autoroute. Parlant du projet des 3000 km de route en Algérie, il dira que le programme est en grande partie réalisé, avec toutefois quelques modifications qui seront faites, pour une plus grande fluidité de la circulation.

Bekaï Bensaïd